

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Fonction
publique

Sous matière : Personnel
titulaire et stagiaire

OBJET :
DISPOSITIF
INSERTION :
CONVENTION DE
PRESTATION DE
SERVICES POUR
LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES
CASTELNAUDARY
LAURAGAIS
AUDOIS

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 04.12.2018

AFFICHAGE EN DATE
DU : 04.12.2018

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : **18 DEC. 2018**

Séance du Conseil Municipal du 10 décembre 2018,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, BUSTOS Jean-Paul, LINOUS Stéphane, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à M. GREFFIER Philippe,
M. SOL Philippe donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,
Mme RUIZ Patricia donne procuration à Mme GIRAL Hélène,
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,
Mme SOULIER Agnès donne procuration à Mme CHABERT Sabine,
Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOUS Stéphane,
Mme CHOPIN Marie-Christine donne procuration à M. THOMAS Guy,
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Secrétaire : M. GRIMAUD Bernard,

Monsieur le Maire rappelle que les services de l'Etat ayant demandé la mutualisation des dispositifs d'insertion portés par la Ville de Castelnaudary et la Communauté de Communes de Castelnaudary et du Bassin Lauragais, il est nécessaire de procéder à sa mise en place.

Monsieur le Maire propose aux membres de l'Assemblée délibérante d'approuver le principe de la mutualisation du dispositif d'insertion sur le territoire de la ville et de la communauté de communes à compter du 1^{er} janvier 2019.

A cet effet, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la convention de partenariat définissant la prestation de la ville de Castelnaudary pour la communauté de communes en matière de gestion des deux chantiers d'insertion en 2019 et de donner son accord pour sa signature par Monsieur le Maire.

Le service des ressources humaines de la ville de Castelnaudary assurera la gestion administrative et technique des deux chantiers pour la Communauté de communes (convention jointe en annexe).

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE la mutualisation du dispositif d'insertion en 2019.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de prestation de service et la convention de partenariat 2019 avec la Communauté de communes ainsi que tout document s'y rapportant.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

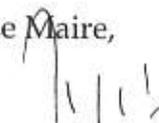
CASTELNAUDARY, le 10 décembre 2018.

Ampliation faite le : 17 DEC. 2018 Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : 14 DEC. 2018 Par publication le : 18 DEC. 2018 Par délégation, Le Directeur Général des Services

Hervé ANTOINE



Le Maire,


Patrick MAUGARD